

DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation Hab. Elec Bat. / Véh. - B1VL B2VL BCL



Préparation à l'habilitation électrique opération
batterie et/ou véhicules électrique - B1VL B2VL BCL

(Ref : MOD_2023084)

ORGANISATION

Durée du module :

21 heures sur 3 jours

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur en prévention des risques - spécialiste en risque électrique

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

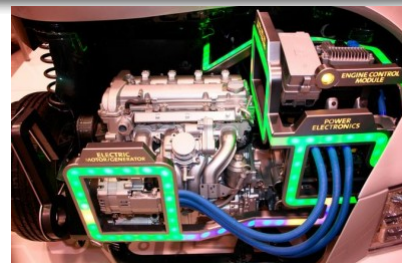
En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

735,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 16
Nombre de stagiaires formés : 58
Taux de réussite : 100%
* stats Hab. Elec. globales

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Cette formation est ouverte à toute personne exécutant des interventions d'ordre électriques sur des véhicules électriques et/ou exerçant son métier dans des zones présentant des risques électriques.

Niveau d'habilitation concernés : B1VL B2VL BCL

Prérequis :

Néant

Objectifs :

A la fin de cette formation, le stagiaire sera capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électriques sur véhicules électrique et/ou à proximité.

Ainsi, la formation permet au stagiaire :

- D'acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électriques et des risques présentés par le travail à proximité de batteries et/ou véhicules électriques.
- D'adapter les connaissances acquises aux interventions électriques pour travailler dans les zones d'environnement batteries et/ou véhicules électriques
- L'employeur pourra, à l'issue de la formation, délivrer à son personnel un titre d'habilitation B1VL B2VL BCL

Réglementation : Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail Norme NFC18-510 et NFC18-550



Formation Hab. Elec Bat. / Véh. - B1VL B2VL BCL

Préparation à l'habilitation électrique opération
batterie et/ou véhicules électrique - B1VL B2VL BCL

(Ref : MOD_2023084)

PROGRAMME

Le danger électrique sur les batteries

- Risques particuliers liés aux batteries d'accumulateur

Mesures de prévention contre les risques électriques

- Protection contre les contacts directs, indirects et les courts-circuits
- EPC et EPI
- Connecteurs et connecteurs de charge

La réglementation

- Les prescriptions de sécurité de l'UTE C 18-550
- Définitions relatives aux véhicules à motorisation électrique

Interventions sur les batteries et/ou véhicules électriques/hybrides

- Mise en sécurité d'une batterie et/ou d'un véhicule à motorisation électrique
- Consignation d'une batterie et/ou d'un véhicule
- Travaux hors tension
- Travaux au voisinage
- Les interventions de dépannage

Opérations spéciales sur les batteries et/ou véhicules et engins à motorisation électrique

- Conditions d'accès au batterie et/ou véhicule
- Opérations spécifiques en fonction du niveau d'habilitation
- Remplacement des batteries
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'un incendie
- Applications pratiques sur les équipements du site et sur un véhicule électrique / hybride

NB : chaque stagiaire est muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité au minimum)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôle, de travail en groupe, etc...permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Equipements de protection, outillage, etc ...

Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à la fin de chaque module et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, permettant de délivrer un avis d'habilitation qui sera remis à l'employeur. Le titre d'habilitation électrique sera délivré par l'employeur.

Périodicité :

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon NF C 18-510 et NFC18-550

Documentation stagiaire :

Aucune documentation